

BILAN DE COMPETENCES

POUR QUI

Pour toute personne désireuse de (re)définir son projet professionnel ou de valider celui-ci (projet managérial, changement de poste, reconversion...)

PREALABLE

Être motivé(e) dans la démarche, se rendre disponible pour les sessions ainsi que pour les travaux intersessions. Le bilan de compétence implique un investissement important du participant

DUREE DELAI

- Le **délai de mise en place** du bilan de compétences est en moyenne de 15 jours après validation de la demande de bilan
- Le bilan de compétence individuel est d'une **durée maximale de 24 heures, dont 14 à 16 heures d'accompagnement effectif** réparti sur 6 à 8 séances. Entre chaque session, le bénéficiaire mène un travail personnel sur la base du travail intersession proposé par le consultant, incluant des enquêtes métiers

UNE DEMARCHE STRUCTUREE EN 3 ETAPES

La 1ère étape, dite d'analyse de la demande, consiste à vous éclairer sur le déroulement d'un bilan de compétences, à définir vos besoins et attentes, ainsi qu'à identifier les freins et leviers pour le mener à bien. Des indicateurs de réussites concrets sont fixés. Au terme de cette étape, une proposition de programme sur mesure est élaborée en commun.

La 2ème étape, dite d'investigation, consiste à explorer le fil de votre histoire professionnelle pour identifier vos ressources, vos valeurs, et ce qui vous anime dans votre vie professionnelle. Vous approfondissez ainsi la connaissance de vous-même tout en vous renforçant. Vous pourrez alors laisser parler vos aspirations professionnelles et identifier les options possibles. Celles-ci seront étayées, par vos soins, notamment par des enquêtes métiers qui vous permettront de valider votre intérêt d'une part, et les compétences requises d'autres part.

La 3ème étape, dite de conclusion, consistera à construire le plan d'action qui vous guidera vers la réalisation de votre projet professionnel. Un document de synthèse retraçant les avancées du bilan vous est remis et nous procédons à l'évaluation de la démarche.

2 FORMULES DECLINEES EN PRESENTIEL OU EN VISIO

Le bilan en individuel vous permet d'avancer à votre rythme, avec un parcours sur mesure et d'explorer les sujets en profondeur. Il comprend entre 10h et 15h de face à face selon votre besoin.

Confirm (1 700€ en visio - 1 950€ en présentiel) : votre projet est en cours de maturation et vous souhaitez le valider avant de le concrétiser ? En le mettant en perspective avec vos ressources, vos compétences, votre contexte et la réalité terrain, vous le confrontez pour une prise de décision en conscience. Sa durée est en moyenne de 10h de face à face.

Explore (2 000€ en visio - 2300€ en présentiel) : au travers d'un programme établi conjointement vous revisitez votre vie professionnelle pour faire émerger le fil conducteur et les compétences, vous explorez vos envies professionnelles pour définir votre projet actualisé. Sa durée est en moyenne de 16h de face à face.

Les tarifs indiqués incluent l'accès à la base documentaire métier et compétence PARCOUREO.

PARCOURS GENERAL ILLUSTRATION

Le parcours est adapté en fonction des besoins et des attentes spécifiques de son bénéficiaire. Les informations suivantes sont donc indicatives :

Le nombre de sessions en face à face est de 14 à 16h réparties de la façon suivante :

- La 1ère séance, d'une durée de 1h30, est dédiée à la présentation du bilan de compétence, à l'identification des besoins et objectifs du bénéficiaire, ainsi qu'à la co-construction du parcours d'accompagnement
- Les séances 2, 3 et 4 d'une durée estimée de 2h chacune, sont dédiées à l'analyse du parcours du professionnel afin d'en extraire les ressources habiletés, valeurs, leviers de motivation et centre d'intérêt professionnel du bénéficiaire. Elles sont espacées de 2 semaines
- Les séances 5, 6 et 7 d'une durée estimée de 2h chacune, sont centrées sur les aspirations professionnelles, l'investigation des pistes concrètes dégagées et la construction du plan d'action.
- La séance 8, d'une durée estimée de 1h30, vise à conclure l'accompagnement et à valider la synthèse remise au participant
- Une session de suivi d'une durée moyenne de 1h est effectuée 6 mois plus tard. Au cours de celle-ci, le bénéficiaire partage ses avancées et évalue la qualité de l'accompagnement

Entre chaque session, un travail d'exploration est proposé pour prolonger les réalisations faites en session et préparer les sessions suivantes. Le bénéficiaire s'engage à réaliser le travail proposé et à s'investir pleinement dans son bilan de compétence

OUTILS ET DEMARCHE

Lors de la phase d'investigation la narration ainsi que des tests sont mobilisés pour vous permettre d'identifier vos compétences et aptitudes professionnelles, vos valeurs, vos éléments de motivation et intérêts, ainsi que vos aspirations professionnelles. Les outils sont sélectionnés en fonction de votre situation : [auto-diagnostic](#), [profil comportemental Disc](#), [l'arbre de vie professionnel](#), [courbe de vie](#), [Ikigai](#).. Les résultats des questionnaires font l'objet de debrief.

Confronter sa représentation à la réalité métier constitue une phase essentielle de la construction de votre projet. Pour cela, vous mènerez [des enquêtes métier et des recherches documentaires notamment via Parcouréo](#) mis à votre disposition. Cette plongée dans la réalité concrète de votre projet, vous permet d'évaluer la faisabilité de celui-ci et de déterminer les actions à mener pour atteindre vos objectifs.

Si votre démarche de bilan est liée à un projet managérial, des outils spécifiques seront mobilisés, tel que le [diagnostic de style de management et le module "management" du profil Disc](#).



Le profil individuel



Le profil est généré à partir des réponses au questionnaire complété par le bénéficiaire sur la plateforme sécurisée Insights Discovery. Confidentiel, il est adressé par mail à son seul bénéficiaire.

Le Profil Personnel Disc est un rapport détaillé permettant de mieux se connaître. Il donne à l'individu une bonne compréhension de ses préférences comportementales, de son processus de travail et ses relations avec autrui.



L'arbre de vie professionnel

Utilisant la métaphore de l'arbre, cet outil favorise l'exploration de l'histoire individuelle du bénéficiaire.

Chaque partie de l'arbre va être enrichie au fil de l'échange avec le consultant pour mettre en lumière les compétences, ressources, valeurs, alliés et aspiration du bénéficiaire. Vous avez ainsi une vision claire et positive de votre avenir. L'analyse des obstacles potentiels est ainsi effectuée en pleine conscience de vos atouts utiles à leur résolution.



Parcoureo base documentaire – orientation compétences

Cet outil a vocation à alimenter votre réflexion quant aux métiers susceptibles de correspondre à vos appétences et mobilisant des compétences qui vous intéressent.

Une première entrée vous permet de rechercher les informations utiles concernant les métiers tels que missions, compétences, perspective d'emploi etc...

Une seconde entrée centrée sur les compétences vous permettant d'identifier parmi vos compétences acquises ou appréciées celles que vous souhaitez mobiliser dans votre prochain job et d'accéder ainsi à la liste des métiers en adéquation.

MODALITES

- Le Bilan de compétences est réalisé pendant ou en dehors du temps de travail selon le choix de son bénéficiaire. Sa réalisation pendant le temps de travail requiert l'autorisation de l'employeur.
- Les sessions sont effectuées en **visio et/ou en présentiel**. Les sessions présentiels ont lieu dans un local, réservé à cet effet, satisfaisant les conditions de confidentialités et d'accès requises



EVALUATION ET SUIVI

- La prestation est évaluée à chaud
- Lors de l'entretien de suivi, une évaluation à froid est effectuée

FINANCEMENT

Le bilan de compétence est éligible au CPF (Compte Individuel de Formation). Le CPF est alimenté chaque année à hauteur de 500€ pour les salariés travaillant à temps plein. Cette mesure vise à soutenir l'évolution professionnel des collaborateurs.

Le financement par le CPF est assorti d'une contribution personnelle obligatoire revalorisée annuellement par décret du gouvernement. Pour 2025, elle est de 102,23 euros.

Certains publics sont exonérés de cette contribution :

- Les demandeurs d'emploi
- Les titulaires qui bénéficient d'un financement de la part de leur employeur, pour les financements versés à compter du 2 mai 2024
- Les titulaires qui bénéficient d'un financement de la part de leur OPCO, d'un accord de branche, d'un accord de groupe...
- Les titulaires qui mobilisent leurs droits dans le cadre de leur Compte professionnel de prévention (C2P)
- Les titulaires qui bénéficient d'un abondement « accident du travail ou maladie professionnelle » (AT/MP)

Pour en savoir plus : <https://of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualites/participation-financiere-obligatoire-ce-qui-change-pour-vos-stagiaires>

Pour mobiliser votre CPF, vous devez vous rendre sur la plateforme

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Une fois votre compte créé, utilisez le moteur de recherche pour accéder aux offres de bilan de compétences et filtrez en indiquant le nom de l'organisme de formation : A l'unisson coaching et formation. Vous pourrez alors effectuer une demande de devis permettant d'ajuster l'offre à votre besoin.

Le bilan de compétences peut également être pris en charge partiellement ou totalement par l'employeur si celui-ci est favorable à cette démarche, ou par pôle emploi lorsque vous êtes demandeur d'emploi.

DEONTOLOGIE

La consultante s'engage à assurer la confidentialité des échanges.

La consultante ne pourra procéder à aucune diffusion relative à ses prestations au titre du présent contrat, sans l'accord écrit préalable du client.

Conformément aux règles légales, les documents rédigés dans le cadre du présent bilan seront détruits afin de préserver la confidentialité des éléments personnels du bénéficiaires



HANDICAP

Vous avez besoin d'une adaptation spécifique liée à un contexte de handicap ?
Contactez-nous pour échanger.

A l'unisson s'engage à :

- prendre en considération les situations de handicap portées à sa connaissance afin d'adapter les modalités d'accompagnement .
- orienter les personnes concernées vers d'autres prestataires en cas de besoin
- veiller à l'accessibilité aux locaux

INTERVENANTE



Lisa Barrau

Coach professionnel certifiée, formatrice et médiatrice
Praticienne Insights Discovery® & DISC

Forte d'une expérience de 15 ans en DRH dans des entreprises à fort enjeux humains, je sais créer les conditions d'une communication authentique et d'une coopération fructueuse portée par une vision commune fédératrice.

Mes accompagnements, individuels et collectifs, invitent à faire évoluer sa posture en redonnant leurs places naturelles aux émotions, tout en se connectant à nos ressources de manière simple au bénéfice de la réussite de nos projets.

Secteurs d'activité : aéronautique, énergies, grande distribution, vin, restauration

Formation : *Coaching (International Mozaïk), Pratiques de l'intelligence collective (Solstice), Pratiques narratives (Institut repère), médiation (IFOMEN et CMFM), PNL (Technicien et Praticien – École de PNL ouest-atlantique), Praticienne Disc*

Contact : lisabarrau@alunissoncoaching.com - 06 79 37 66 05 - www.alunissoncoaching.com